



Propriétaire d un studio/curatrice

Par **Patatipatata**, le **21/02/2019** à **14:14**

Bonjour,

Ma maman a 84 ans et le dossier de curatelle a suivie dans mon nouveau département, nous sommes trois avec ma fille. Depuis plus d un an, la curatrice nous fait savoir qu elle va écrire au juge pour demander l autorisation de payer D IMPORTANT TEAVAUX d un studio que ma mère est propriétaire, studio acheté avec son mari, décédé. Voyant toujours rien venir et payant les charges d un logement vide et donc non louable, j ai téléphoné au juge qui n a pas eu connaissance d un éventuelle courrier , ma maman a les moyens de payer ces travaux , le but est de percevoir les fruits de cette location. La personne très gentille est agréable qui m avait bien reçu au téléphone m avait déjà dit de leur écrire, que le caractère était urgent. J aii donc pris un avocat.

Hier, après l audience, l avocat de ma mère parle de me faire payer des travaux du studio ainsi que mon frère, malheureusement pour lui sous tutelle, ma mère ne sait pas me dire si le juge a eu connaissance des devis... L Avocat veut contacte le notaire pour connaitre la position des droits du logement et la tutrice de mon frère. Je doute, que le peux qu il a hériter parte dans des travaux pour un bien ne lui appartenant pas. Ces Associations sont plus pour vendre que d aider... pour moi, je ne veux rien payer, je suis au chômage et j ai ma fille a élevé. Je ne comprend pas cette Avocat. L objectif c etait de "denoncer" la curatrice et non de chercher midi à quatorze heures, j aimerai bien comprendre. D autant que le fait que ma maman vit avec moi ça crée de la méchanceté envers moi, j en prend plein les oreilles, entre autre ma mère restera avec moi aussi longtemps que la santé le permettra, on s entend bien, j ai toujours été la pour lui venir en aide , le sens de la famille porte tout son sens, et pas question de maison de retraite avec moins de 700 euros de retraite, j ai déjà travaillé dans des ehpad, je connais bien.

Voilà, merci, pour votre réponse, bien cordialement.